

## ***La maison des personnels de l'université – Lille1 : Eléments pour le débat.***

(proposition des syndicats CGT-FSU)

Le projet de maison des personnels de l'Université – Lille1 existe depuis plusieurs décennies. Il s'agit de rassembler, dans un bâtiment unique, les organisations et les activités liées à l'action sociale, à la culture, aux sports et aux loisirs des personnels, actifs ou retraités, de l'université – Lille1, ainsi que les locaux des organisations syndicales. **Ce lieu deviendrait ainsi un espace de rencontre au quotidien, sur le lieu et sur le temps de travail, des personnels, afin d'améliorer l'environnement de travail, d'inciter les agents à sortir de leur bureau et développer leur implication dans la vie sociale de l'établissement.**

Depuis la construction, dans les années 90, de l'espace culture, et dans les années 2000, de la maison des étudiants, au cœur même du Campus, la construction de cette maison des personnels à proximité s'impose comme une évidence, afin de multiplier les rencontres entre les personnels, les étudiants et les citoyens, mais aussi de fédérer les initiatives des différentes organisations de personnels et d'étudiants. En plus d'améliorer les conditions de travail et de susciter des vocations pour s'impliquer dans la vie collective de l'établissement, ce bâtiment, par sa conception et son intégration, pourrait être exemplaire d'un développement écologique de l'université, respectueux de l'environnement et de l'eco-système du Campus de Lille1. En valorisant le projet universitaire Lillois, il pourrait également inspirer des projets similaires à l'échelle du pays.

Ce document est une synthèse des propositions historiques et de l'état des réflexions des acteurs concernés (organisations syndicales). Il propose un début de projet d'implantation sur les hypothèses suivantes :

- 1100 m<sup>2</sup> de SHON
- une construction au cœur du campus (triangle Bibliothèque – espace culture – maison des étudiants)
- une construction sur deux niveaux (Rez-de-chaussée + 1 étage) pour optimiser l'utilisation de l'espace
- une construction exemplaire en terme de respect de l'environnement
- une construction modulaire, permettant de faire évoluer à moindre coût le bâtiment si nécessaire

L'espace peut être divisé selon trois grandes catégories :

- ***Une grande salle commune (300 m<sup>2</sup>)***, fractionnable en deux ou en quatre, capable de recevoir les spectacles, les congrès et les animations les plus diverses. Cette salle, au quotidien, doit être un espace de vie supplémentaire (restauration collective, presse, café)
- ***Trois ou quatre salles de tailles intermédiaires (~ 50 m<sup>2</sup>)*** permettant d'accueillir des activités culturelles ou de loisir ainsi que les réunions des organisations hébergées.
- ***Une quinzaine de bureaux (~ 20 m<sup>2</sup>)*** pour les organisations ou pour les clubs de loisir nécessitant un espace permanent.

S'y ajoute les indispensables sanitaires, avec douches et toilettes. Un local à vélo fermé et abrité serait logiquement construit le long du bâti.

Selon nous, ce bâtiment se doit d'être exemplaire des choix de l'université – Lille1 :

respectueux de l'environnement, sans détruire d'espace-verts, s'intégrant naturellement dans le paysage verdoyant du Campus du DUSVA. Le confort du bâtiment devrait également être exemplaire en terme de température (chaud l'hiver, frais l'été) et de lumière.

## Eléments de réponses

En partant de ces hypothèses, il nous semble qu'une construction en ossature bois permettrait de répondre à ces contraintes. En effet, ce procédé de construction permet :

- un **déploiement rapide** (entre quatre et six mois) sur des fondations légères
- de **dépasser les normes actuelles en isolation** avec peu de frais supplémentaires
- d'envisager une **construction modulaire** avec la possibilité d'extension du bâtiment

S'agissant de l'implantation, il existe un espace libre à côté de la maison des étudiants, de l'autre côté de l'avenue Carl Gauss, à côté du M1. Cet espace est actuellement occupé par un parking.

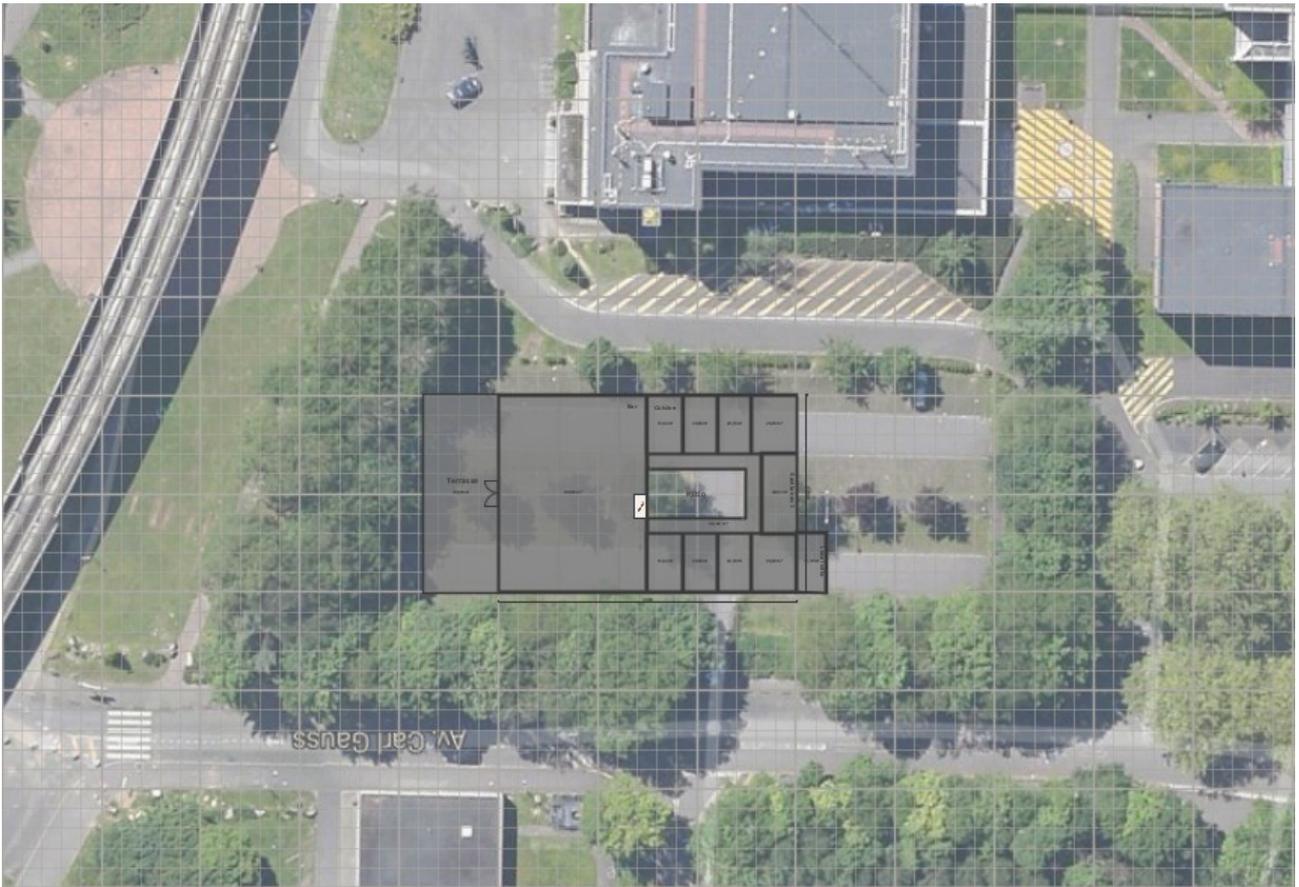
Un mécanisme de récupération d'eau de pluie avec quelques citernes enterrées et des panneaux solaires valoriseraient le projet. L'espace disponible à proximité permettrait de déployer à peu de frais et dès la construction un système géothermique pour le chauffage ou le rafraîchissement du bâtiment.

S'agissant du financement, la construction en bois de qualité moyenne-supérieur est actuellement facturée aux environs de 1000 € TTC le m<sup>2</sup> habitable (SHON). Pour une construction de grande taille, et faisant l'objet d'un marché public, il est raisonnable d'anticiper un prix aux environs de 800 € TTC le m<sup>2</sup> avec des matériaux de qualité supérieure, puisqu'il s'agit d'un bâtiment recevant du public. Soit un budget aux environs de 900 k€ pour le bâtiment. En ajoutant 100 k€ pour les compléments (panneaux solaire, installation géothermique, complément mobilier, aménagements de la terrasse et de l'extérieur), **nous sommes à un budget de l'ordre d'1 millions d'euros seulement...**

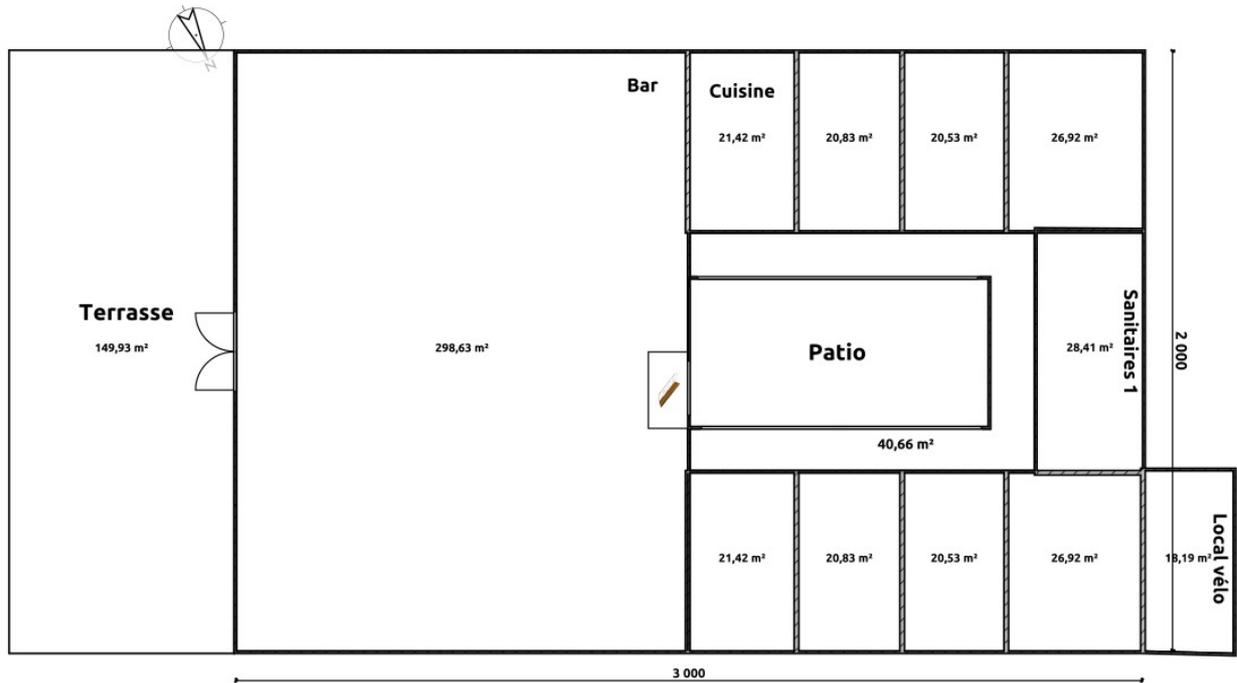
Il convient de souligner les éléments suivants :

- Ce bâtiment est attendu depuis plusieurs générations de personnels ; **son arrivée serait un vrai progrès pour les conditions de vie et de travail**
- Cette opération **s'inscrit parfaitement dans la politique de l'université** (développement durable) **et de la région Nord-Pas-de-Calais** (troisième révolution industrielle)
- Le bâtiment serait un point d'ancrage important pour dynamiser l'organisation des activités culturelles, sportives et de loisirs, et **susciter des vocations nouvelles auprès des collègues**, en liens étroits avec les étudiants.

Nous proposons dans les pages suivantes des éléments de réponses (implantation et plans). Il s'agit d'une simple esquisse visant avant tout à initier les discussions mais aussi de montrer la faisabilité du projet.



**Figure 1.** Projet d'implantation de la maison des personnels, à proximité de la maison des étudiants. Cet espace est actuellement occupé par un parking.



**Figure 2.** Eléments de proposition pour le rez-de-chaussée. L'espace de 300 m<sup>2</sup> serait reconfigurable (division en deux ou en quatre). L'espace sanitaire permettrait d'héberger douches et toilettes.



**Figure 3.** Eléments de proposition pour le 1<sup>er</sup> étage.